Notre-Dame d'Aquitaine

Avril 2009 - n°14

Bulletin du Prieuré Sainte-Marie 19, avenue Charles De Gaulle 33520 BRUGES 05 56 57 93 93 fsspx33@gmail.com

Éditorial

Chers fidèles,

Comme vous l'avez appris, au moins succinctement, l'hiver a été chaud en certaines sphères.

Le Vatican ne prétend plus que les quatre évêques de notre Fraternité Sacerdotale St-Pie X soient encore frappés de peines canoniques. Ce qui n'est pas du goût de certains chrétiens ou non -chrétiens.

Les fidèles des chapelles desservies par le prieuré de Bordeaux (sans compter le résultat de St-Macaire) ont offert 14 948 chapelets en participant à la Croisade lancée en octobre 2008 pour obtenir cette reconnaissance romaine. Les fidèles de toute la France ont offert 545 118 chapelets sur 1 703 097 à travers le monde.

Comme nous y invite Mgr Fellay dans les trois lettres qui suivent, il importe de prier désormais pour que les entretiens doctrinaux débouchent sur la reconnaissance de l'intégralité de l'enseignement quasi bimillénaire de l'Eglise, et sur la dénonciation des erreurs qui s'opposent aujourd'hui à cette intégralité.

Le fait que vous n'ayez jamais été si nombreux à notre pèlerinage à Notre-Dame de Verdelais, le 29 mars dernier, est significatif de votre confiance en la Sainte Vierge, de votre confiance en la puissance de son intercession. C'est Elle qui est appelée forte contre les ennemis de Dieu, forte contre les ennemis de l'Eglise, forte face à l'égout collecteur de toutes les hérésies.

Bonne Semaine Sainte et joyeuses Pâques! $Abbé\ L.\ Serres\mbox{-}Ponthieu$ Prieur

Messages de S.E. M^{gr} Fellay aux fidèles

I

Chers fidèles,

La Croisade du Rosaire que nous avions lancée à Lourdes, lors de notre mémorable pèlerinage du Christ-Roi, fin octobre, a largement dépassé nos espoirs. En moins de deux mois, un million sept cent trois mille chapelets ont été récités à travers le monde entier pour obtenir de Notre-Dame le retrait du décret d'excommunication de 1988.

Soyez-en tous profondément remerciés. Devant une telle générosité, nous osons vous demander de poursuivre vos efforts dans la prière pour que cette croisade porte ses fruits pour le bien de toute l'Eglise.

+Bernard Fellay Menzingen, le 20 janvier 2009

II

Bien chers fidèles,

L'excommunication des évêques sacrés par S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre le 30 juin 1988, qui avait été déclarée par la Congrégation pour les Evêques par un décret du 1er juillet 1988 et que nous avons toujours contestée, a été retirée par un autre décret de la même Congrégation en date du 21 janvier 2009, sur mandat du pape Benoît XVI. C'était l'intention de prière que je vous avais confiée à Lourdes, le jour de la fête du Christ-Roi 2008. Vous y avez répondu au-delà de nos espérances, puisqu'un million sept cent trois mille chapelets ont été récités pour obtenir de l'intercession de Notre-Dame la fin de cet opprobre qui pesait, à travers la personne des évêques de la Fraternité, sur tous ceux qui étaient attachés de près ou de loin à la Tradition. Sachons remercier la Très Sainte Vierge qui a inspiré au Saint Père cet acte unilatéral, bienveillant et courageux. Assurons-le de notre prière fervente.

(Suite page 2)

Grâce à ce geste, les catholiques du monde entier attachés à la Tradition ne seront plus injustement stigmatisés et condamnés pour avoir maintenu la foi de leurs pères. La Tradition catholique n'est plus excommuniée. Bien qu'elle ne l'ait jamais été *en soi*, elle l'a été bien souvent et cruellement *dans les faits*. Tout comme la messe tridentine n'avait jamais été abrogée *en soi*, ainsi que l'a heureusement rappelé le Saint Père par le Motu Proprio *Summorum Pontificum* du 7 juillet 2007.

Le décret du 21 janvier cite la lettre du 15 décembre dernier au cardinal Castrillon Hoyos dans laquelle j'exprimais notre attachement « à l'Eglise de N.S. Jésus-Christ qui est l'Eglise catholique », y réaffirmant notre acceptation de son enseignement bimillénaire et notre foi en la Primauté de Pierre. Je rappelais combien nous souffrons de la situation actuelle de l'Eglise où cet enseignement et cette primauté sont bafoués, et ajoutais : « Nous sommes prêts à écrire avec notre sang le Credo, à signer le serment antimoderniste, la profession de foi de Pie IV, nous acceptons et faisons nôtres tous les conciles jusqu'à Vatican I. Mais nous ne pouvons qu'émettre des réserves au sujet du Concile Vatican II, qui s'est voulu un concile différent des autres (cf. discours des Papes Jean XXIII et Paul VI).» En tout cela, nous avons la conviction de rester fidèles à la ligne de conduite tracée par notre fondateur, Mgr Marcel Lefebvre, dont nous espérons la prompte réhabilitation.

Aussi souhaitons-nous aborder ces entretiens - que le décret reconnaît nécessaires - sur les questions doctrinales qui s'opposent au magistère de toujours. Nous ne pouvons que constater la crise sans précédent qui secoue l'Eglise aujourd'hui : crise des vocations, crise de la pratique religieuse, du catéchisme et de la fréquentation des sacrements...Avant nous, Paul VI parlait même d'une infiltration des fumées de Satan et de l'auto-démolition de l'Eglise. Jean-Paul II n'a pas hésité à dire que le catholicisme en Europe était comme en état d'apostasie silencieuse. Peu de temps avant son élection au Souverain Pontificat, Benoît XVI lui-même comparait l'Eglise à un bateau qui prend l'eau de toute part. Aussi voulonsnous, dans ces entretiens avec les autorités romaines, examiner les causes profondes de la situation présente et en y apportant le remède adéquat, parvenir à une restauration solide de l'Eglise.

Chers fidèles, l'Eglise est entre les mains de sa Mère, la Très Sainte Vierge Marie. En elle, nous nous confions. Nous lui avons demandé la liberté de la messe de toujours, partout et pour tous. Nous lui avons demandé le retrait du décret des excommunications. Nous lui demandons dans nos prières, à elle qui est le Siège de la Sagesse, ces nécessaires éclaircissements doctrinaux dont les âmes troublées ont tant besoin.

+Bernard Fellay Menzingen, le 24 janvier 2009

Ш

Le pape Benoît XVI a adressé une lettre aux évêques de l'Eglise catholique, en date du 10 mars 2009, dans laquelle il leur fait savoir les intentions qui l'ont guidé dans ce pas important que constitue le Décret du 21 janvier 2009.

Après le récent « déchaînement d'un flot de protestations », nous remercions vivement le Saint Père d'avoir replacé le débat à la hauteur où il doit se tenir, celle de la foi. Nous partageons pleinement son souci prioritaire de la prédication « à notre époque où dans de vastes régions de la terre la foi risque de s'éteindre comme une flamme qui ne trouve plus à s'alimenter ».

L'Eglise traverse, en effet, une crise majeure qui ne pourra être résolue que par un retour intégral à la pureté de la foi. Avec saint Athanase, nous professons que Quiconque veut être sauvé, doit avant tout tenir la foi catholique : celui qui ne la garde pas intègre et inviolée ira, sans aucun doute, à sa perte éternelle (Symbole Quicumque).

Loin de vouloir arrêter la Tradition en 1962, nous souhaitons considérer le Concile Vatican II et l'enseignement post-conciliaire à la lumière de cette Tradition que saint Vincent de Lérins a définie comme *ce qui a été cru toujours, partout et par tous* (Commonitorium), sans rupture et dans un développement parfaitement homogène. C'est ainsi que nous pourrons contribuer efficacement à l'évangélisation demandée par le Sauveur. (cf. Matthieu 28,19-20)

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X assure Benoît XVI de sa volonté d'aborder les entretiens doctrinaux reconnus comme *nécessaires* par le Décret du 21 janvier, avec le désir de servir la Vérité révélée qui est la première charité à manifester à l'égard de tous les hommes, chrétiens ou pas. Elle l'assure de sa prière afin que sa foi ne défaille pas et qu'il puisse confirmer tous ses frères. (cf. Luc 22,32)

Nous plaçons ces entretiens doctrinaux sous la protection de Notre Dame de Toute Confiance, avec l'assurance qu'elle nous obtiendra la grâce de transmettre fidèlement ce que nous avons reçu, *tradidi quod et accepi* (I Cor. 15,3).

+ Bernard Fellay

Menzingen, le 12 mars 2009

CHAPELLE NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL

Bordeaux, rue de Lisleferme, 62.

Dimanche:

8h30: Messe lue, puis chapelet.

10h00: Messe chantée 18h30: Messe lue.

1^{ers} vendredi et samedi du mois

18h30 Messe chantée, suivie le samedi de la méditation.

En période scolaire de l'Ecole St-Georges :

La semaine, excepté le jeudi :

18h00: chapelet, confessions

18h30: Messe lue.

2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois

20h30 : Cours de doctrine

Mercredi, 19h 30 : Commentaire des Évangiles.

Jeudi, 8h30 : Messe de l'Ecole St-Georges.

1^{er} jeudi du mois

Exposition du Très Saint-Sacrement de 21h30 à minuit.

Cérémoniaire : Gonzague Malherbe: 06 59 04 86 99

Chœur grégorien et polyphonique :

Xavier Bontemps: 06 28 20 07 29 Alexandre Lebret: 06 62 93 44 74 Orgue: M. de Lastours: 05 56 67 51 22 Sacristain: M. Ville: 05 56 45 98 50

Propreté: Mlle Maryse Hinot: 06 03 44 50 64 Fleurs: Mlles Galvan et Vignaud: 05 56 52 22 38

Procure: Mlle M. Hinot.

CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA MONGIE (VÉRAC)

Desservant habituel: monsieur l'Abbé Gaud Dimanche: confessions: 9h15 - Messe chantée: 10h00

Mercredi: catéchisme à 14h30.

1^{er} vendredi du mois : Messe à 11h00.

Samedi 2 mai : Messe à 18h30.

EGLISE SAINTE-COLOMBE

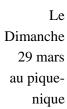
SAINTES, rue Urbain Loyer, 3.

Desservant habituel: monsieur l'Abbé Guyon Dimanche: confessions: 10h30 - Messe chantée: 11h00 1^{er} vendredi et 1^{er} samedi du mois : 18h : chapelet - 18h30 : Messe, puis Adoration.

CHAPELLE NOTRE-DAME DES PRÉS

Casteljaloux, Leyritz-Moncassin, Moncassin.

1^{er} & 3^{ème} dimanches du mois: 11h00: Messe chantée





PRIEURÉ SAINTE-MARIE

19. avenue Charles De Gaulle, 33250 Bruges Tél.: 05 56 57 93 93 — Fax: 05 56 57 50 96

Semaine en période scolaire de l'Ecole St-Georges

6h30 : Prime

7h15 : Messe, excepté les 1^{ers} vendredi & samedi du mois

12h15 : Sexte

18h45 : chapelet ; jeudi : 18h30 : Office du Rosaire.

20h45 : Complies.

Mercredi

14h30 : Catéchisme pour enfants et adolescents.

CROISADE EUCHARISTIQUE

Réunion un dimanche par mois, de 14h30 à 16h30. Prochaine réunion le dimanche 3 mai.

Sœurs au Prieuré : 05 56 57 93 93

Œuvres locales fidèles à la Fraternité Saint-Pie X

ECOLE SAINT-GEORGES

23, bd Pierre 1er, 33110 Le Bouscat Tél.: 05 56 08 86 37

Directrice académique : Sœur Marie-Lucie

Aumôniers : M M. les Abbés Gaud & Guyon

Atelier Saint-Georges: Mme Labrousse: 05 56 35 09 90

Mouvement de la Jeunesse Catholique de France (MJCF)

♦ Contacter: Benoît-Joseph Barrère: 06 59 15 89 13

• Prêtre d'appoint : M. l'Abbé Guyon.

SECTION DES ANCIENS RETRAITANTS

Réunion le 3^{ème} dimanche du mois à Notre-Dame-du-Bon-Conseil à 17h00 - Réservé aux messieurs.

Contacter M^e Pierre Andreau: 06 72 10 97 66.

SCOUTS MARINS

Aumônier : M. l'Abbé Gaud

Chef de groupe : M. Thomas Lagourgue 05 56 63 19 71

Troupe Saint Gildas — Scouts: 12-18 ans Ambroise Rémy : 06 98 36 79 07

Patrouille Saint Michel—Guides: 12-18 ans

Anne-Sophie Graff: 06 62 57 39 91

Meute Saint François — Louveteaux: 7-12 ans

♦ Emmanuelle de Sivry: 06 58 14 51 25

Clairière Bse Jacinthe —Jeannettes: 7 - 12 ans

GROUPE HENRI DUVERGIER DE LA ROCHEJAQUELEIN (GHR)

Aumônier exclusif : M. l'Abbé Guyon

Chef de groupe : M^e Latour

Le GHR est composé de 5 unités: la Clairière S^e Rose de Lima, la Meute St Dominique Savio, la Compagnie S^e Jeanne d'Arc, la Troupe Henri de la Rochejaquelein, le Clan St Be-

Contacter Louis-Marie Triomphe: 06 60 60 18 69.



Dates et horaires à retenir!

BORDEAUX

CHAPELLE NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL

Lundi, mardi et mercredi saints : confessions dès 17h00.

Mercredi-Saint, 8 avril

Pas de commentaire des Evangiles

Jeudi-Saint, 9 avril

17h30-19h00 : confessions.

20h30 : Messe vespérale, adoration au Reposoir.

Vendredi-Saint, 10 avril

16h00: Chemin de Croix, puis confessions

17h30 : Liturgie du Vendredi-Saint.

Samedi-Saint, 11 avril

16h-18h: confessions. 22h00: Vigile pascale.

Mardi de Pâques, 14 avril

Pas de cours de Doctrine

Samedi 2 mai

10h00 : Confirmations par S.E. Mgr Tissier de Mallerais, puis Messe.

Jeudi 7 mai

19h30: salle Pie XII, cours pour adolescents (14-18 ans).

VERAC

CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA MONGIE :

Jeudi-Saint, 9 avril

17h45 : confessions

18h30 : Messe vespérale, adoration au Reposoir.

Vendredi-Saint, 10 avril

17h00: confessions 17h30: Chemin de Croix

18h30 : Liturgie du Vendredi-Saint.

Samedi-Saint, 11 avril

21h45 : confessions. 22h30 : Vigile pascale.

Dimanche 26 avril : Vente de l'Atelier St-Georges au profit de l'Ecole Saint-Georges.

BRUGES - PRIEURÉ SAINTE-MARIE

Vendredi 1^{er} mai de 9h30 à 16h30 : récollection pour les confirmands.

Lundi 4 mai à 20h15 : réunion pour la kermesse des 20 et 21 juin.

COMMUNIONS

Dimanche 7 juin : communions solennelles Dimanche 14 juin : premières communions.

SAINTES

EGLISE SAINTE-COLOMBE:

Jeudi-Saint, 9 avril

18h00: confessions

18h30 : Messe vespérale, adoration au Reposoir.

Vendredi-Saint, 10 avril

15h00: Chemin de Croix, puis confessions.

18h30: Fonction liturgique.

Samedi-Saint, 11 avril

17h-19h: confessions. 22h00: Vigile pascale.

Dimanche 26 avril : Vente de l'Atelier St-Georges au profit de l'Ecole Saint-Georges.

LE BOUSCAT - ECOLE SAINT-GEORGES

Rentrée des classes le lundi 27 avril.

CARNET PAROISSIAL:

A Notre-Dame du Bon-Conseil:

ont été honorés de la sépulture ecclésiastique :

- le 12 décembre, M^e Maurice Duvert, 80 ans,
- le 5 janvier, Mme Madeleine Pajot, 100 ans,
- le 24 janvier, Mme Odile de Coincy, 93 ans,
 le 6 févr., M^{lle} Marie-Marthe Armandon, 86 ans,
- le 11 févr., Mme Ombeline de la Sauzay, 88 ans,
- le 4 mars, Mme Emma Andreau, 95 ans,
- le 10 mars, Mme Marguerite Verdier, 82 ans,
- le 11 mars, M. Georges Leleu, 84 ans,
- le 23 mars, M. Hugues de La Bernardie, 83 ans.

Ont été baptisés :

- Maria Jacquemin, le 28 fév. au Prieuré S^{te}-Marie
- Morgane Gala, à S^{te}-Colombe de Saintes,
- Ignace de Lacoste-Lareymondie, à La Rochelle,
- Bosco Guépin, le 21 février, ailleurs.

Nouvelle brève...

Fatima Bint Mohammed Ben Othman al-Matiri est le nom d'une arabe, âgée de 26 ans, vivant en Arabie Saoudite, où la Religion catholique est interdite mais pas internet. C'est par internet que Fatima découvre le christianisme et participe sous des noms d'emprunt à des forums de chrétiens arabes où elle critique la religion et la vie de Mahomet. Un jour, elle témoigne de son admiration pour Jésus-Christ à sa mère et à son frère ; or, son frère fait partie de la milice mahométane des Moutawaa. Avant de tuer sa soeur apostate, il lui confisque son ordinateur, mais elle réussit encore à envoyer ce message à un forum chrétien : Jésus est ma lumière, il sera mon compagnon, je en crains rien. Le frère finalement la lapide, lui coupe la langue, la brûle vive, la laissant agoniser. Source : Aafag.org du 11.8.2008.